

SANTERRE SAEP

Amiens, le 25 avril 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	vendredi 07 avril 2023 à 14h13
Unité de gestion		00119192		par :	2VD
Installation	UDI	000616	POTTE UDI	Type visite :	D2
Point de surveillance	S	0000001435	CENTRE BOURG	Commune :	RETHONVILLERS
Localisation exacte	6 RUE DU CHASSE MIDI 80700 RETHONVILLERS SIMPLE EXTERIEUF				

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00119291

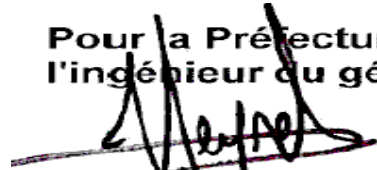
Référence laboratoire : H_CS23.3098.4

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/L		0,50		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	19,8 °C				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	<5 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0025 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0025 µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,5 µg/L		10,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	0,9 µg/L		50,00		
Cuivre	0,016 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<0,5 µg/L		20,00		
Plomb	0,8 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	41,7 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	3,2 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	2,8 µg/L		100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	1,0 µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	7,0 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00119192)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

**Pour la Préfecture et par délégation,
l'ingénieur du génie sanitaire**


Jérôme VEYRET